

Régionaux Benjamins - Minimes en Salle

Salle Jesse Owens à Val de Reuil

Dimanche 5 Mars 2017

		HEURE	Hauteur 1 et 2	Longueur 1 et 2	Triple S.	Perche	Poids 1 et 2
Réunion et Mise en place du jury		9h30					
SERIES	50m MIF	10h30	BEF	BEM	BEF	M	BEM
	50m MIM	10h45					
SERIES	50 Haies MIF	11h15					
	50 Haies MIM	11h30					
FINALES	50m MIF/MIM	12h00	BEM	BEF	BEM		BEF
	50m Haies MIF/MIM	12h30	Remise des récompenses				
SERIES	50 Haies BEF	13h00					
	50 Haies BEM	13h20	MIF	MIM	MIF	F	MIM
SERIES	50m BEF	13h45					
	50m BEM	14h00	Remise des récompenses				
FINALES	50m Haies BEF/BEM	14h30					
FINALES	50m BEF/BEM	14h45	MIM	MIF	MIM		MIF
2000m Marche BEF/BEM		15h00	Remise des récompenses				
3000m Marche MIF/MIM		15h20					
FINALES	1000m BEF	16h00					
	1000m BEM						
	1000m MIF						
	1000m MIM						
		17h00	Remise des récompenses				

Règlement Technique :

1. Montées de barre pour la hauteur et la perche dans le livret régional jeunes.
2. Nombre d'essais illimité à la perche et en hauteur (arrêt du concours après 3 échecs consécutifs).
3. 4 essais sur les tous les autres concours. Les concours pourront être dédoublé en fonction du nombre de confirmés.
4. 2 finales par catégorie (12 meilleurs temps des séries par catégorie) sur le 50m et le 50m haies (podium uniquement sur la finale A).
5. Nombre d'épreuves par athlète : 4 pour les BE et 4 pour les MI. Interdiction de doubler demi-fond et marche. Pas plus de 2 courses/marche (hors finale) par athlète.
6. Séries des courses et composition des concours réalisés en fonction des meilleures performances des athlètes. Concours de poids et de longueur dédoublés si possible. Merci de surveiller la liste des groupes en chambre d'appel.

7. Confirmation en chambre d'appel par les athlètes et non les entraîneurs.
 Limite de confirmation : 45' avant l'épreuve, sans tenir compte d'un retard éventuel.

Jury : Les jurys seront à engager avant le Vendredi 3 Mars – 12h00 sur le site de la Ligue. Chaque club participant est prié de fournir un ou des jurys selon les quotas suivant : 1 jury entre 3 et 10 participants ; 2 jurys de 11 à 20 ; 3 pour 20 et plus.

La qualification se fera sur minimas et ceux-ci devront être réalisés en salle entre le 1^{er} Octobre 2016 et le 19 Février 2017.

La liste des qualifiés sera disponible sur le site de la Ligue au plus tard le Mardi 21 Février 2017.

Les confirmations devront être faites avant le Mercredi 1^{er} Mars 2017 – 23h00, via le module d'engagement du site de la Ligue.

En cas d'oubli sur les listes (perfs hors ligue, perfs UNSS, erreur de tri toujours possible) ou de demande de qualification exceptionnelle, il faut envoyer la demande justifiée en utilisant le document joint à l'adresse suivante normandie.crj@gmail.com avant le **Lundi 27 Février 2017 – 20h00**.

Les jurys seront à engager avant le Vendredi 3 Mars – 12h00 sur le site de la Ligue. Pour les quotas, se référer au règlement technique.

Limitation d'épreuves :

- 4 épreuves maximum pour les benjamins et minimes- Interdit de doubler demi-fond et marche et 2 courses maximum (hors finales).
- Aucun hors-concours ne sera accepté.

MINIMAS

<u>Epreuve</u>	BEF	BEM	MIF	MIM
50m	7"90	7"60	7"40	6"90
50m haies	9"80	9"00	9"00	8"40
1000m	3'45	3'28	3'35	3'10
2000m/3000m marche	14'30	14'00	21'30	21'00
Hauteur	1m22	1m25	1m35	1m54
Perche	1m60	1m80	1m80	2m40
Longueur	3m90	4m10	4m40	5m00
Triple-Saut	7m90	8m20	8m50	10m00
Poids	7m50	7m50	7m80	9m00